

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 106/2025

A LA SOCIETE D'INGENIERIE ET D'INNOVATION DU CONGO « SIIC »

Après avoir reçu le contrat du marché n° 08/DGDA-CGPM/DC/2024, conclu avec la Direction Générale des Douanes et Accises « DGDA », pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent cinquante-sept mille neuf cent quarante-huit, vingt-huit centimes (USD 457 948,28) et confirmer le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois mille deux cent cinq, soixante quatre centimes (USD 3 205,64), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kirshasa, le 17/06/2025.

Directeur Administratif et Financier

Scellé de l'Etablissement

Directeur Général